



Compte rendu de la réunion avec Mr Gassot et Mme LeBronec, le 1^{er} Juillet 2014.

Membres de la FCPE présents : Philippe Valeray ; Florence Trocherie ; Catherine Papin.

Durée de la réunion : 2h.

1) Organisation des rythmes scolaires et de l'ALSH

L'accueil périscolaire jusqu'à 16h30 sera gratuit. Pour les maternelles : l'accueil des TAP se fera dans l'école maternelle de même que le périscolaire du matin et du soir. Les intervenants viendront alors dans l'école avec leur « valise d'activités ».

Pour les primaires : l'accueil du périscolaire du matin et du soir se fera à l'ALSH. Les activités périscolaires gratuites se dérouleront au sein de l'école primaire pour les enfants dont les parents viennent les chercher à 16h30. Pour les enfants qui vont au périscolaire le soir, les activités périscolaires gratuites (donc jusqu'à 16h30) se dérouleront également au sein de l'ALSH.

La FCPE a souligné le problème que cela peut poser pour les familles ayant des enfants en maternelle et en primaire. Il faudra sans doute élargir les créneaux horaires d'une dizaine de minutes pour que les parents puissent être à l'heure sur l'un ou l'autre site.

A l'heure actuelle les activités proposées pour les activités périscolaires gratuites seront du même type que ce qui est proposé à l'ALSH avec des encadrants recrutés sur les mêmes critères que ceux du périscolaire. Les intervenants viendront avec leur « kit d'activités » dans l'école. Il a été convenu avec Mr Gassot qu'au cours de l'année 2014-2015, une réflexion sera réalisée pour permettre la mise en place d'activités pour la rentrée 2015. Cette réflexion se fera en concertation avec les directrices des écoles et les représentants de parents d'élèves.

2) Le dortoir

L'aménagement du garage en dortoir devrait être possible pour Janvier/ Février 2015. De Septembre à Janvier/ Février, Mme Hoffmann a proposé un dortoir dans sa classe pour les enfants en plus des 70 possibles dans le dortoir actuel. A priori, 2 lits supplémentaires pourraient être ajoutés dans le dortoir. Cette organisation a été validée par l'IEN. Les achats de mobiliers ont déjà été effectués.

3) Le restaurant scolaire

Pour le restaurant scolaire: une trentaine de GS sur environ 50/60 seront au self au RDC. Ils seront servis à table par un encadrant qui sera affecté à cette tâche. Un encadrant supplémentaire est prévu pour les PS à la rentrée ce qui portera à 4 le nombre d'encadrants pour les PS.

Les travaux dans la partie prévue pour l'agrandissement à l'étage se feront dans le courant de l'année mais ne permettront *à priori* que la création d'une vingtaine de places supplémentaires.

4) La pause méridienne

Un travail sur les règles de vie à la fois pour les enfants et pour les encadrants a été initié par la mairie. Ce document devrait être finalisé en Septembre et sera remis aux familles et soumis aux encadrants.

La FCPE a également demandé qu'un travail identique soit réalisé entre les enseignants et le personnel communal pour établir des règles communes au sein de l'école sur le temps scolaire et sur la pause méridienne.

Au cours de cette réunion, nous avons affirmé notre volonté d'être participants actifs.

Nous avons été entendus et devrions être associés aux prochaines réflexions pour prendre des décisions en partenariat.

L'équipe FCPE